

PROGRAMME

" Les Musées au Service du Développement" - Msd.

Rapport général

Séminaire sur « Instituts pédagogiques nationaux et politiques d'intégration du patrimoine culturel dans les curricula en Afrique subsaharienne »

Porto-Novo, 19 – 22 juillet 2010

INTRODUCTION

L'Ecole et le Musée constituent deux institutions distinctes qui travaillent toutes avec les enfants, mais avec des objectifs différents. L'objectif de l'Ecole est « d'enseigner » à travers une pédagogie scolaire alors que celui du Musée est de « faire savoir » à travers une pédagogie muséale.

Ces deux institutions, difficiles à concilier sont cependant complémentaires. Le musée constitue pour l'école un lieu de transmission concrète du savoir, une sorte de lieu d'application, de pratique des enseignements reçus à l'école et permet ainsi au musée de remplir sa fonction éducative. Pour éduquer donc l'enfant à l'appropriation de son patrimoine, elles peuvent et doivent avoir des objectifs croisés. C'est pour rendre effectif ce partenariat que la réunion régionale Msd Afrique centrale de juin 2007 a proposé un plan indicatif de formation des enseignants et des patrimoniteurs, plan qui a été finalisé à Porto-Novo par un comité restreint d'experts en novembre 2007.

Depuis lors, les activités musée-école sont devenues le volet central du programme Msd parce que très vite perçues comme le canal le plus sûr pour induire la culture du musée au sein des populations africaines, d'abord à partir des jeunes scolaires et ensuite, par effet d'entraînement, au sein des populations en général.

La réussite d'une telle stratégie passe nécessairement par l'insertion des éléments du patrimoine culturel dans les programmes scolaires. A cet égard, la sensibilisation des enseignants à cette finalité du Msd au cours de leur formation en amont dans les IPN apparaît fondamentale et s'inscrit au premier plan de cette stratégie.

C'est l'objet principal de cette réunion qui revêt une importance particulière au moment où s'amorce la fin de la quatrième et dernière année du Msd.

Les objectifs ont été ciblés :

La réunion visait à **informer, à sensibiliser et à encourager les directeurs des structures ayant en charge l'élaboration des programmes d'enseignement à orienter un développement curriculaire qui valorise le patrimoine culturel par une intégration plus conséquente dans les programmes scolaires**

Il a pour objectifs principaux :

- Informer les directeurs en charge du développement curriculaire en Afrique des acquis du Msd
- Stimuler le développement curriculaire en vue de restaurer le patrimoine culturel africain à travers la création d'un cadre opportun de réflexions et d'échanges sur la problématique de la relation musée-école

- Créer un Réseau des Instituts Pédagogiques Nationaux et autres structures en charge du développement curriculaire dans le but d'intégrer le patrimoine culturel africain dans les curricula et concevoir le plan d'animation dudit Réseau.
- Elaborer un plan d'actions définissant les voies et moyens pouvant permettre la production et la diffusion des ouvrages et des fiches pédagogiques devant servir de supports à l'éducation au patrimoine dans les écoles africaines.
- Mettre en place un mécanisme de suivi/évaluation de l'ensemble des activités pédagogiques valorisant le patrimoine culturel en Afrique.

Etaient attendus de cette rencontre les résultats ci après :

- Les participants à la réunion sont bien imprégnés des acquis du Msd ;
- Un réseau Msd constitué des Instituts Pédagogiques nationaux et autres structures en charge du développement curriculaire à même de donner une impulsion décisive à la relation musée-école en Afrique est mis en place ;
- Un plan d'actions du Réseau est élaboré ;
- Un mécanisme de suivi/évaluation est défini.

Ont pris part à la rencontre dix neuf (19) participants composés de Directeurs IPN / Inspecteurs, de Directeurs de l'Education et du patrimoine, de personnes ressources provenant des pays suivants :

- Le Bénin
- Le Burkina Faso
- Le Cameroun,
- La Le Congo Brazzaville
- La Côte d'Ivoire
- Le Gabon
- La Guinée
- Le Niger
- Le Sénégal
- Le Togo

Le présidium du séminaire était composé comme suit :

Modérateur général : Saint Thomas Tholeck LECKOGO-ECKUNDA, Expert de l'EPA ;

Rapporteurs généraux :

- **Abdourahim GAYE**, Personne ressource de l'EPA ;
- **Christian Grégoire EPOUMA**, Personne ressource de l'EPA ;

Le présent rapport général, qui rend compte de l'essentiel des travaux, s'articule autour de trois axes :

- ❖ Déroulement du séminaire :
 - visite guidée de l'EPA
 - Cérémonie d'ouverture
 - les communications
 - les productions des ateliers
 - les conclusions de l'évaluation de la session
- ❖ Principaux résultats du séminaire

I- DEROULEMENT DU SEMINAIRE

1.1- VISITE GUIDEE DE L'EPA

Sous la conduite de Monsieur François GODONOU, responsable de l'Infothèque, les participants ont effectué une visite guidée du siège de l'EPA. Les explications de M. GODONOU ont permis de se renseigner sur :

- ✓ L'origine de l'EPA ;
- ✓ Les zones d'activités couvertes ;
- ✓ Son programme d'activités
- ✓ Son système de financement
- ✓ Les divers témoignages d'autorités et de partenaires sur l'institution

1 – 2 - CEREMONIE D'OUVERTURE

Ce moment a connu trois temps :

- ❖ D'abord, M. Sédéhou Edouard KOUTINHOUI, chargé du programme MSD a adressé ses mots de bienvenue et présenté les organisateurs, les personnes ressources et les participants.
- ❖ Ensuite, M. Ismaïlou BALDE, Directeur par intérim de l'EPA a prononcé l'allocution d'ouverture de la session de travail.
A cet égard, M. BALDE a :
 - ✓ placé le séminaire dans son contexte de continuité dans le processus de développement du Msd mais de rupture dans la stratégie de mise en œuvre.
 - ✓ rappelé les étapes et activités antérieures du Msd marquées par le lancement du programme à Porto Novo, suivi des réunions techniques Ouagadougou, de Libreville, de la session de formation des formateurs de l'Afrique de l'Ouest tenu à Ouagadougou ; session préparée par le comité restreint des experts à Porto Novo ;
 - ✓ tracé les finalités du séminaire, à savoir « Créer un Réseau des structures en charge du développement curriculaire dans le but d'intégrer le patrimoine culturel africain dans les curricula et concevoir le plan d'action dudit Réseau »
- ❖ Enfin, M. KOUTINHOUI a présenté le programme de travail, réprécisé les objectifs et négocié les procédures de travail.

1 – 3 – COMMUNICATIONS

Cette première masse a enregistré une série de communications dont les lignes essentielles sont ici retracées. Toutes ces présentations sont annexées au présent rapport.

- ❖ **Rappel des notions de Patrimoine culturel et de musée : définitions, typologies par Monsieur Jules BOCCO, Directeur des Etudes du Centre Régional d'Action Culturelle (CRAC) de Lomé au Togo**

Son exposé était articulé autour de trois axes :

- **La notion de patrimoine** dont l'acception courante est l'ensemble des biens d'une famille, et une autre plus proche de notre problématique : l'ensemble des biens naturels et culturels qu'on a le droit d'utiliser mais le devoir de conserver et de transmettre aux générations futures.
-
- **La typologie du patrimoine culturel** qui se décline en éléments tangibles ou matériels (les sites, les masques...) et en éléments intangibles ou immatériels (les valeurs, les contes...)
- **La définition de musée** : sa définition première est le bâtiment conservant les témoins matériels de l'homme et de son environnement ; le concept est en évolution pour couvrir les monuments naturels, archéologiques et ethnographiques, les sites et monuments historiques ayant la nature de musée... Dans la typologie des musées M. BOCCO a fait distinguer :
 - Les musées d'ethnographie

- Les musées d'histoire et d'archéologie
- Les musées d'art
- Les musées des sciences et techniques
- Les musées militaires
- Les musées de la femme etc.

Il a ajouté que les musées peuvent être publics, privés ou communautaires.

Enfin il a abordé l'importance de l'éducation des jeunes scolaires africains au patrimoine en faisant état du cas du Centre Régional d'Action Culturelle (CRAC) dont le champ gagnerait à être élargi aux adultes et pourquoi pas aux personnes âgées pour la simple raison qu'en Afrique il n'existerait pas une culture du patrimoine.

❖ **Point des acquis du Msd dans le domaine Ecole – Musée**

Faisant suite à la première communication, M. KOUTINHOIN a fait le point des acquis du Msd dans le domaine « école-musée. L'exposant a précisé :

- Le programme « Les musées au service du développement » (Msd) qui a bénéficié du Fonds de Solidarité Prioritaire (FSP) du Ministère français des Affaires Etrangères en vue de donner une nouvelle dynamique à la mise en œuvre des politiques des publics capables d'accroître aussi bien la fréquentation des musées et institutions assimilées que leurs ressources propres
- Les trois composantes d'opérations centrées sur les musées et une composante centrée sur l'EPA ;
- Les activités antérieures menées dans ce volet du programme du Msd et qui comprennent la concertation « Musées école », la mise en œuvre des projets sélectionnés, la promotion et la valorisation des projets mis en œuvre, les formations développées, les interventions directes dans les musées, la conception d'outils didactiques.
- Les résultats de l'évaluation des actions par rapport aux objectifs de base présente un taux de réussite oscillant entre 75 et 233%.

M. KOUTINHOIN a aussi présenté les livrets musécoles dans leur modalité de conception, de validation et de diffusion dans les pays partenaires de l'EPA en Afrique. A cet effet 150 brochures seront mises à la disposition de chaque pays à raison de 50 par brochure :

- Réflexions de la relation école-musée en Afrique subsaharienne ;
- Au musée : contes et légendes ;
- Au musée : l'éveil aux masques pour les publics jeunes ;

❖ **Quelques cas précis d'intégration du patrimoine culturel dans les programmes des enseignements primaire et secondaire en Afrique.**

A travers cette troisième communication, M. Alexis ADANDE, a gratifié l'assistance d'un tour d'horizon de liaison musée-école à partir de cas illustratifs de pays africains :

- De Achimota college à l'University of Ghana: une tradition d'utilisation didactique du musée ;
- Tanje Village Museum: une expérience éducative holistique ;
- The Cradle of Humankind/Le berceau de l'humanité: les musées de Markopeng et de Sterkfontein et leurs publics scolaires ;
- De la forêt sacrée Miganzun au Jardin des plantes et de la nature (J.P.N.) ;

Il a terminé son propos en montrant que :

- notre continent révèle une grande disparité de niveaux et surtout de profondeur historique du point de vue de la liaison musée-école ;
- la tendance générale est d'impliquer davantage l'institution muséale à la formation du citoyen, à l'éducation de la jeunesse;

- Une évidence s'impose : la grande utilité des échanges d'informations et d'expériences entre les professionnels et les administrateurs de l'éducation pour une plus grande efficacité des actions éducatives et de formation grâce au concours des musées.

❖ **L'importance de l'insertion des langues nationales dans les enseignements maternel et primaire au Bénin.**

Cette quatrième présentation, faite par M. Yves S. M. da CONCEIÇÃO, a été structurée comme suit :

- Le cadre législatif en République du Bénin ;
- Les enjeux en faveur de l'intégration / utilisation des langues nationales dans l'enseignement primaire ;
- Les programmes d'études à l'enseignement primaire au Bénin avec les points d'ancrage des langues nationales ;
- Les difficultés liées à l'utilisation effective des langues nationales dans l'enseignement primaire du Bénin

Dans sa conclusion, l'exposant a insisté sur la nécessité de ne pas négliger, voire exclure l'existant, mais de le valoriser comme base de départ afin de l'intégrer dans la dynamique du changement induit par le programme du Msd.

❖ **Le Réseau et les perspectives mondiales de l'éducation artistique et culturelle. Quelques pistes de réflexion sur la constitution d'un réseau des IPN et autres structures de formations d'enseignants ou en charge du développement curriculaire, les stratégies à mettre en œuvre pour une intégration effective du patrimoine culturel dans les curricula.**

Cette cinquième communication faite par le Professeur Jean-Pierre GUINGANE, a tourné autour de trois points :

- Afrique et éducation artistique et culturelle
- Education artistique et culturelle
- Nécessite de collaboration entre les réseaux

Au premier point, il a mis un accent sur des initiations du système éducatif moderne en introduisant les principales formes de transmission de l'éducation traditionnelle dont les trois principales sont les suivantes :

- L'éducation de type ouvert ;
- L'éducation de type initiatique collectif ;
- L'éducation de type initiatique individuel ;

Le contenu de ces trois types de transmission figure dans le document en annexe.

Ensuite il a abordé le système éducatif européen au sens de système éducatif importé qui a opéré une rupture avec la principale caractéristique de l'éducation dite traditionnelle, celle de l'harmonie entre le milieu et l'individu.

Au deuxième point, le conférencier a défini le concept d'éducation artistique et culturelle en insistant sur l'intégration, processus par lequel on aide chaque individu, par la compréhension, l'assimilation, l'acquisition de connaissances, de savoirs, de savoir-faire, de règles établies, à se garantir un certain confort de vie au milieu de ses semblables qui lui permet d'être un acteur dynamique et productif dans la société. En définitive l'éducation artistique, composante de l'éducation globale, est d'une importance capitale.

Aussi sied-t-il de donner une éducation artistique à même de forger des individus qui soient des citoyens du monde par leur universalité mais fortement enracinés dans leurs terroirs.

Au troisième point, le présentateur a ressorti le pourquoi d'un réseau, les atouts, les difficultés à vaincre et les stratégies en termes de :

- Plaidoyer à l'endroit de tous les niveaux de population
- Plaidoyer particulier en direction de l'Assemblée Nationale en vue d'obtenir des lois très favorables à l'enseignement des Arts et de la Culture dans les systèmes éducatifs.
- Prise volontariste par les membres du réseau, chacun dans son domaine, des initiatives en faveur de l'Education artistique
- Lobbying, d'avocat en faveur de l'Education artistique dans son milieu de travail.
- Synergie à établir entre le Réseau mis en place et les autres réseaux de la société civile sensibles à cette problématique.

En conclusion il a notifié la prise de conscience de plus en plus grande de la nécessité d'établir des ponts entre l'Institution scolaire, à tous les niveaux, et les démembrements de la Culture

❖ **Points d'ancrage du patrimoine culturel dans les programmes d'études du primaire et du secondaire en Afrique ;**

Les pays participants (Burkina Faso, Niger, Congo, Guinée, Bénin, Côte d'Ivoire, Gabon, Togo, Cameroun et Sénégal) ont présenté en plénière les points d'ancrage du patrimoine culturel (matériels comme immatériels) dans leurs programmes scolaires du préscolaire, primaire, moyen et secondaire afin de permettre une détermination des domaines d'accueil les plus fréquents et les plus pertinents.

En conséquence, les représentants de ces différents pays se sont penchés sur leurs systèmes éducatifs respectifs depuis les finalités définies par les textes officiels, en passant par les méthodes pédagogiques, les supports et les contenus d'enseignements.

Il ressort de toutes ces présentations que l'ensemble des pays se sont inscrits dans une reconstruction et/ou une reformulation de leur politique éducative, et intègrent tous, dans leurs finalités la valorisation du patrimoine culturel, le souci de générer un citoyen réconcilié avec lui-même, ayant une pleine conscience de son identité culturelle.

Des exemples ont été sélectionnés qui font apparaître, de manière plus ou moins affirmée, la référence au patrimoine dans les contenus ; ces contenus, il faut le noter sont identifiés de façon transversale, dans tous les secteurs de l'Education (préscolaire, élémentaire, moyen et secondaire) et à travers plusieurs domaines et disciplines (langue et communication, éducation sociale et environnementale à travers l'histoire, la géographie et les sciences de la vie et de la terre, et l'éducation civique)...etc.

Les présentations ont constitué des intrants d'un travail en atelier.

❖ **Création d'un réseau des IPN et autres structures en charge de développement curriculaire, par M. SaintThomas Tholeck LECKOGO-ECKUNDA, Expert de l'EPA**



Cet exposé portait sur la mise en place du réseau des IPN devant prendre en charge le développement du patrimoine dans les curricula.

Le présentateur, d'entrée de jeu, s'est défendu de vouloir proposer des recettes toutes faites, la constitution du réseau étant l'affaire de tout le séminaire ; il s'est fixé comme objectif de susciter la réflexion, et d'orienter la structuration du réseau au regard du contexte scolaire actuel, en ouvrant des pistes de réflexion sur :

- l'environnement scolaire et politico-administratif de l'école
- Le contexte de crises généralisées dont la plus criante est la crise identitaire qui touche les populations africaines
- le rôle attendu des IPN, mieux informés sur les questions patrimoniales dans un tel contexte ;
- Les obstacles susceptibles de se dresser sur leur chemin et les stratégies de contournement à envisager
- la nature d'un tel réseau et son mode de fonctionnement
- les stratégies de valorisation de la dimension patrimoniale...etc.

Dans le débat qui s'en est suivi, les participants sont intervenus sur la question du recadrage du programme, de la mobilisation et de la mise à disposition des ressources financières, sur l'accompagnement du réseau, la nécessité de prendre en compte la communauté éducative, les parents d'élèves, la responsabilisation des Etats... etc.

❖ **Résumé du Rapport d'enquête sur l'évaluation des difficultés liées aux apprentissages en éducation artistique et en éducation sociale à l'école primaire au Bénin.**

La présentation faite par M. André DEGBEGNI, a été un résumé du rapport d'évaluation des difficultés liées aux apprentissages en éducation artistique et en éducation sociale ;

Les difficultés majeures identifiées ont trait à la non accessibilité des ressources patrimoniales, l'existence de préjugés au sein de certains groupes sociaux, l'insuffisance de la formation des enseignants, l'absence de manuels et de supports didactiques de manière générale.

Des propositions ont été faites par l'exposant dans le sens de réorganiser les supports pédagogiques, de créer les outils didactiques appropriés, de renforcer l'accompagnement scientifique et technique, de rendre l'enseignement plus attractif.

Le débat de clarification a globalement porté sur les manuels, les guides de formateurs et d'enseignant, la coordination du programme, etc.

1.4- PRODUCTIONS

Les productions sont annexées au présent rapport.

Elles ont été élaborées lors des travaux de groupes ainsi qu'il suit :

❖ **ATELIER N. 1 : sur la synthèse des points d'ancrage et les stratégies par pays.**

L'atelier a eu à :

- Regrouper les éléments communs des différentes présentations pays
- Relever les éléments spécifiques à chaque pays
- Revisiter les stratégies proposées.

Il a ensuite présenté une synthèse articulée autour des points suivants :

- Contexte et justification de l'insertion du patrimoine culturel dans les curricula
- Les objectifs d'insertion
- Les valeurs culturelles à insérer
- Les disciplines d'accueil
- Les stratégies d'insertion

❖ **ATELIER N. 2 : sur la constitution du réseau : type de réseau, structuration, fonctionnement.**

L'atelier a eu, pour le réseau, à :

- dégager un objectif général : « valoriser le patrimoine culturel africain à travers les curricula ».
- spécifier les missions du réseau :
 - instaurer un lien dynamique entre l'école et les institutions patrimoniales ;
 - entretenir un partenariat opérationnel entre l'école et les institutions patrimoniales ;

- impliquer les différents partenaires à la conception et la mise en œuvre des activités du réseau ;
 - veiller à l'intégration effective des éléments du patrimoine dans les programmes d'enseignement ;
 - assurer la formation des enseignants au patrimoine ;
 - veiller à la mise à la disposition des enseignants et des élèves des supports didactiques y afférent ;
- déterminer la composition de par :
 - Les institutions (IPN) ou structures ayant en charge le développement des curricula au niveau national des pays participant à la réunion tenue à Porto – Novo du 19 au 22 juillet 2010 ;
 - Son ouverture à toutes les Institutions similaires des autres pays africains.
 - L'Ecole du patrimoine Africain (EPA) qui en est le coordonnateur technique.
 - proposer des modalités de fonctionnement.
 - L'Institution membre du réseau est de fait le point focal au niveau de son pays.
 - Chaque point focal travaille avec des représentants du patrimoine, des parents d'élèves et de toutes autres personnes ressources ou institutions susceptibles d'aider à l'atteinte des objectifs.
 - Les rencontres des membres du réseau sont convoquées périodiquement par l'EPA et/ou à la demande de la majorité des membres.
 - Un mécanisme de communication est instauré pour mutualiser les expériences et les bonnes pratiques entre les points focaux et avec l'EPA.
 - Des rapports d'activités périodiques sont transmis à l'EPA en vue de l'animation du portail ouvert en la circonstance.
 - Les informations transmises par les points focaux à l'EPA sont traitées et diffusées au sein du réseau.
 - Le point focal de chaque pays détermine les modalités de fonctionnement de l'équipe nationale créée à cet effet pour le développement des activités ;

❖ ATELIER N. 3 : sur le plan d'action et les stratégies de suivi –évaluation.

Le rapport de l'atelier a révélé un plan d'action quinquennal structuré en trois phases et articulé autour de :

- **Objectif général** : Coordonner les activités éducatives pour la valorisation du patrimoine culturel africain.
- **Objectifs spécifiques.**
 1. Insérer les éléments du patrimoine culturel africain dans les programmes scolaires et universitaires ;
 2. Développer un référentiel de formation des acteurs des systèmes éducatifs
 3. Développer une chaîne éditoriale pour la promotion des enseignements apprentissages valorisant le patrimoine culturel africain ;
 4. Assurer une communication active au profit du développement curriculaire sur le patrimoine culturel africain ;
 5. Développer un partenariat technique et social pour la promotion du patrimoine culturel africain ;
 6. Mettre en place un mécanisme de suivi et d'évaluation permettant de réguler le réseau ;
 7. Rechercher l'accompagnement financier nécessaire à la promotion du patrimoine culturel africain dans les curricula ;

Un tableau de spécification a permis de planifier chaque objectif spécifique en activités corrélées à ses résultats attendus, la période de développement, les responsables, les partenaires, les lieux et les modalités d'exécutions.

Quant à la stratégie de financement, l'atelier en déterminer :

- L'identification des sources de financement
- Les modalités de mobilisation
- Les modalités de gestion des ressources
- Les mécanismes de pérennisation

Toutes ces productions sont jointes en annexe du présent rapport général.

II - PRINCIPAUX RESULTATS DE L'ATELIER.

2 – 1 - QUELQUES POINTS FORTS ET FAIBLES DU SEMINAIRE

2 – 2 - LES GRANDES CONCLUSIONS DU SEMINAIRE

- **FEUILLE DE ROUTE**

**LE RESEAU DES IPN D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE :
UNE MEILLEURE FIXATION DU PATRIMOINE CULTUREL DANS LES PROGRAMMES OFFICIELS
D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION POUR UNE CITOYENNETE PLUS ACCOMPLIE**

RESEAU : DEFINITION, STRUCTURATION ET FONCTIONNEMENT

- Une définition possible (entre autres types de réseaux, informatique, téléphonique, routier, social, etc.) : ensemble d'entités interconnectées de manière volontaire les unes avec les autres (objets, structures, personnes ou groupes de personnes) ;
- Un réseau social est un groupe de personnes ou d'organisations reliées entre elles par les échanges sociaux qu'elles entretiennent sur un ou des points d'intérêt partagé.

LE RESEAU ET LES PREMIERES ACTIONS DE MISE EN PLACE.

- ☉ **Faire connaître son existence (déclaration de naissance)**

- ✓ l'EPA lui a donné naissance et l'a matérialisé à travers une charte
- ✓ Les autorités compétentes des pays concernés vont lui donner la légitimité sans laquelle il ne saurait prétendre à une quelconque validité institutionnelle ;
- ✓ Cette reconnaissance officielle garantit toutes les autres démarches.
- Présentation du réseau à toutes les parties prenantes : information, sensibilisation, formation etc.

- ☉ **Toutes les parties prenantes n'ayant ni le même statut, ni la même position, ni le même pouvoir, ni les mêmes devoirs, il faut savoir les identifier et paramétrer le message en conséquence.**

- Les autorités politiques et administratives;
- Les acteurs du système éducatif
- Les acteurs du patrimoine culturel
- Les acteurs du monde culturel et artistique
- Les partenaires du système éducatif

CONTRAT D'OBJECTIFS A REALISER AVANT LE 31 DECEMBRE 2010

| MISSIONS | RESPONSABLES |
|---|--|
| Faire un compte-rendu de la rencontre aux autorités ministérielles | Directeur d'IPN ou Représentant pays Point focal |
| Mettre en place une équipe nationale plurisectorielle | Directeur d'IPN ou Représentant pays Point focal |
| Partager les résultats du séminaire avec les membres de l'équipe multisectorielle | Directeur d'IPN ou Représentant pays Point focal |
| Analyser et adapter le plan d'action quinquennal | Directeur d'IPN ou Représentant pays Point focal |
| Informar l'EPA et les pays membres du réseau des réalisations nationales | Directeur d'IPN ou Représentant pays Point focal |
| Démarrer progressivement les activités du plan d'action quinquennal | Directeur d'IPN ou Représentant pays Point focal |

CONCLUSION

Au regard des objectifs visés et des résultats attendus, on peut retenir comme principales conclusions positives du séminaire :

- la création d'un réseau des Instituts Pédagogiques Nationaux chargé de dynamiser l'intégration du patrimoine culturel dans les curricula en Afrique Subsaharienne
- l'élaboration et l'adoption d'un plan quinquennal d'actions
- l'adoption d'une feuille de route assortie d'un contrat d'objectifs à atteindre d'ici au 31 décembre 2010

Pour ne pas conclurel'on peut affirmer sans risque de verser dans une autosatisfaction béate frisant le narcissisme, que ce séminaire a été d' une réussite indéniable due, entre autres, à la qualité des participants et des personnes ressources mobilisées, aux conditions optimales de travail, aux échanges féconds et responsables ; ce sont là des preuves irréfutables de l'engagement de tous et de chacun en faveur de l'intégration effective de l'éducation au patrimoine dans les curricula des systèmes éducatifs de l'Afrique subsaharienne, ceci à quelques jours de la clôture des assises sur les réformes curriculaires organisées à Brazzaville (Congo) du 05 au 09 juillet 2010 par la CONFEMEN, l'OIF, le BRED/UNESCO et l'ADA, assises ayant regroupé tous les pays de la CONFEMEN (Conférence des Ministres de l'Education des Pays ayant le français en partage) élargie à certains pays lusophones (Angola ...) anglophones (Tanzanie, Ouganda...).

ANNEXE

MOT DU PARTICIPANT

Les participants au séminaire sur Instituts Pédagogiques Nationaux et Politiques d'Intégration du Patrimoine Culturel dans les curricula en Afrique subsaharienne » tenu du 19 au 22 juillet 2010 à l'Ecole du Patrimoine Africain (EPA) à Porto Novo (Bénin) :

- Considérant le haut intérêt qu'accorde le gouvernement de la République du Bénin, avec à sa tête Son Excellence le Docteur Thomas Boni YAYI, Président de la République, au domaine de la culture ;
 - Considérant l'accord de siège signé entre le Gouvernement de la République du Bénin et l'Ecole du Patrimoine Africain en date du 14 mai 2009 reconnaissant à l'Ecole du Patrimoine Africain le statut d'Organisation Internationale
 - Sensibles à l'accueil et aux bonnes conditions de travail offertes aux séminaristes ;
 - Satisfaits des bonnes prestations et des communications de qualité mises à leur disposition ainsi que des résultats auxquels ils sont parvenus ;
-
- ✓ *Adressent à Son Excellence Monsieur le Président de la République du Bénin, ainsi qu'à son Gouvernement, leurs vifs remerciements et leur déférente gratitude ;*
 - ✓ *Expriment leur profonde reconnaissance à la coopération française à travers le Fonds de Solidarité Prioritaire (FSP) du ministère français des Affaires Etrangères ; fonds qui a rendu possible, entre autres, la tenue du présent séminaire ;*
 - ✓ *Félicitent la Direction de l'Ecole du Patrimoine Africain et toutes les personnes ressources pour la qualité de l'encadrement technique et des services offerts tout au long du déroulement du présent séminaire ;*
 - ✓ *Remercient vivement le Peuple béninois en général, portonovien en particulier pour l'hospitalité exemplaire dont ont fait l'objet les séminaristes venus de plusieurs pays d'Afrique au sud du Sahara.*

Fait à Porto Novo le 22 juillet 2010
Les séminaristes